L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 96, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 14 JUILLET.

FEUILLETON

LE CRIME DU CAPITAINE.

ROMAN

PAR M. LOUIS REYBAUD.

DEUXIEME PARTIE.

XVIII—Suite.

Au même moment la porte s'ouvrit. Le maître d'hôtel se présenta.

—La voiture du prince Bedlebon attend Son Excellence, fit-il.

—Son Excellence ne veut pas sa voiture, s'écria la blonde. Voilà bien notre affaire. En route, mes enfants.

Et s'adressant au maître d'hôtel, elle ajouta :

—Ayez bien soin de ces messieurs. Nous reviendrons vers minuit.

Le maître d'hôtel s'inclina en homme accoutumé à ne plus s'étonner de rien. Les femmes disparurent. Alors, il jeta un regard autour de lui. Les personnages présents s'endormaient, qui sur la table, qui dessous. Le maître d'hôtel éteignit les bougies, à l'exception d'une seule, prit aussi les devants des cousains qui plaça sous la tête des dormeurs et se retira discrètement, en ayant soin de fermer la porte à clef. Ce n'était pas la première fois qu'il traitait ces messieurs, et, en garçon bien appris, il savait qu'aucun œil profane ne devait pénétrer le mystère auquel ses fonctions l'initiaient.

Cependant les femmes, ayant quitté le café, trouvèrent sur le boulevard la voiture du prince. Elles allaient ouvrir la portière, quand le cocher dit avec agitation :

—Le prince! le prince! Où est-il?

—Il rôdait répondit une-voix.

—Il a trop bu, reprit une autre.

Le cocher poussa un gémissement.

Alors seulement elles remarquèrent qu'il était sous l'empire d'une vive émotion, que le cheval était blanc d'écume et avait les naseaux fumants.

—Mais cette bête est fourbue! dit la blonde qui s'y connaissait.

—Elle s'est emportée, répondit le cocher avec inquiétude.

—J'aime mieux aller en fiacre, alors!

—Nous aussi!

Le garçon du restaurant qui les avait suivies appela sur-le-champ une voiture de remise qui stationnait sur le boulevard. Les femmes y montèrent, en donnant l'adresse des Bouffes. Le garçon revint auprès de l'équipage. Le cocher avait mis pied à terre et se promenait autour de son cheval avec émotion.

—Gardez ma bête un moment, dit-il, je vous en prie. Il faut que je parle à mon maître.

—Allez! allez! répondit le garçon, je vous attends ici. Mais vous le trouverez dans un triste état, je vous en préviens.

Le cocher sauta précipitamment dans le café. Il gravit quatre à quatre les degrés de ce petit escalier intérieur que tant de libertins ont monté et, s'adressant au premier individu qu'il rencontra :

—Le prince Bedlebon? demanda-t-il.

L'homme ainsi interpellé n'était autre que le maître d'hôtel qui avait servi le prince et ses convives.

—Qui êtes-vous? fit-il avec défiance.

—Son cocher. J'ai besoin de lui parler.

—On ne lui parle pas en ce moment.

—Il faut que je le voie.

—Mais, puisque je vous dis qu'il est ivre, mais là, ivre mort! s'écria le maître d'hôtel impatienté.

—Il faut que je le ramène alors! répondit le cocher. Il m'a donné des ordres formels.

Le maître d'hôtel ne résista plus. Il ouvrit au cocher la porte du petit salon dans lequel le prince avait dîné. A la faible clarté d'une bougie, les six hommes, couchés çà et là, dormaient profondément, et Bedlebon plus profondément encore que les autres. Le cocher courut à lui, le souleva de lui secouant le bras :

—Prince! fit-il avec angoisse.

Bedlebon ne remua pas.

—La demoiselle a pris la fuite avec la folle et Alexis.

Bedlebon fit entendre un grognement.

—Le malheureux! murmura le cocher découragé.

Puis, développant le prince tant bien que mal dans sa pelisse, il le prit entre ses bras robustes, ainsi qu'il aurait pu faire d'un enfant, et descendit chargé de ce fardeau jusque vers la voiture, sur les coussins de laquelle il le plaça. Puis il monta sur le siége, fouetta son cheval qui s'était calmé et entra à l'hôtel. A minuit, le prince, qui n'avait pas repris connaissance, était dans son lit. Il demeura endormi jusqu'au lendemain matin dix heures, et s'aperçut qu'à son réveil la fuite de Renée. Son premier mot fut celui-ci:

—C'est impossible.

Mais le récit de son cocher vint lui prouver bientôt que rien n'était plus vrai. Il entra dans une colère violente, n'épargnant ni les reproches ni les injures à ses serviteurs. Ce qui l'exaspérait plus encore peut-être que le départ de Renée, et ce qu'il appelait la trahison d'Alexis, c'était l'enlèvement de la folle. Sa disparition le désarmait.

—La gardienne! que faisait-elle donc? Ne pouvait-elle s'opposer au départ de la folle?

—Alexis était plus fort qu'elle! répondit sentencieusement le cocher.

—Le chenapan! le drôle! Il me payera son infamie. Qu'on me laisse!

Resté seul, il se mit à réfléchir.

—Que faire? se demanda-t-il.

Deux partis s'offraient à lui: se résigner ou recommencer la lutte. Il rejeta le premier, et se rattacha au second avec le désir d'en finir au plus tôt. Il ne lui serait pas difficile de retrouver les traces de Renée. Il pensait qu'elle avait fait se réfugier soit dans l'hôtel de son père, soit au château de Brucourt. Dans l'un ou l'autre de ces lieux, il était certain de la surprendre. Il résolut alors de frapper un coup violent. Pour qu'elle fût à lui sans retour, il fallait la déshonorer. Flétrie par ses caresses, elle ne voudrait plus être à Daniel et il la garderait, assuré qu'elle n'oserait jamais dévoiler sa flétrissure. En agissant ainsi, il aurait à la fois l'impunité de sa femme. Il reprendrait sur elle toute sa puissance et s'il s'aliénait à jamais son cœur, du moins il donnerait à ses appétits la pâture qu'ils réclamaient.

Ces pensées l'exaltèrent peu à peu. Dans l'après-midi, il sortit à pied, enveloppé dans un manteau dont le large col, relevé sur son visage, ne permettait pas de le reconnaître. Il remonta l'avenue de l'Impératrice jusqu'à l'hôtel du baron de Brucourt, où il était allé bagnère bien des fois, et dont il connaissait parfaitement les abires. Les croisées de l'hôtel étaient ouvertes. On remarquait dans le jardin cette animation particulière aux maisons habitées. Des gens passaient et repassaient. Parmi eux, il reconnut Jabin.

—Elle est là! se dit-il.

Il revint chez lui, attendit la nuit et ressortit vers cinq heures, armé d'un revolver et d'un poignard. Ces armes étaient destinées à épouvanter Renée et à la réduire à l'impuissance. Ce n'était remarqué que ce qui faisait surtout réussir les plans du prince Bedleben, c'était leur audace même. Son audace seule lui avait permis d'enlever une première fois Renée, de réduire à néant la volonté de M. de Brucourt et de l'empêcher de secourir sa fille.

La même audace le servit une fois encore. A la faveur de la nuit, de la solitude qui entourait la maison, il entra sans être vu et parvint jusqu'à la chambre de Renée. Il s'y glissa discrètement, se cacha derrière la porte et attendit, pour se montrer à la jeune fille, qu'elle fût en son pouvoir et séparée de ceux qui auraient pu, dans ce péril, la protéger.

XIX

Un cri étouffé traduisit d'abord la terreur de Renée. Mais, presque aussitôt, un geste énergique exprima une certaine et sa volonté. Elle regarda autour d'elle. Le prince se tenait devant la porte principale de sa chambre. Mais, non loin de cette porte il se était une autre, à côté de la cheminée cachée sous des tentures. Par là, elle pouvait fuir. Puis, il y avait la croisée, et par là elle pouvait appeler du secours. Elle fit deux pas en avant. Bedleben comprit sans doute ses intentions, car il lui dit :

—Je vous jure qu'au moindre mouvement que vous allez faire pour fuir ou pour appeler, je vous frappe de ce poignard.

—Eh! tuez-moi donc! s'écria vivement Renée. La mort est préférable au sort qui serait le mien, si de nouveau je tombais en votre pouvoir.

—Vous êtes une mauvaise tête, reprit ironiquement le prince. Mais vous allez écouter ce que je vais vous dire, et je suis certain que mon langage vous ramènera à la raison.

—Je ne veux rien entendre.

Et Renée, ayant prononcé fébrucement ces paroles, éleva la voix, et de sa bouche commença à sortir un cri de détresse. Mais ce cri fut arrêté par cette simple phrase du prince :

—Il dépend de moi que votre père soit arrêté dans deux heures d'ici.

Renée demeura clouée sur place, immobile, tremblante. Puis, feignant de ne pas ajouter foi à l'assertion du prince, elle dit :

—Vous voulez m'effrayer. Mon père a quitté la France.

—Votre père est en Hâvre, attendant le prochain paquebot en destination des Etats-Unis. Un homme sûr, payé par moi, le surveille, me tient au courant de ses faits et gestes et a ordre de faire manquer son départ jusqu'à ce que je l'aie intercisé. Il faut m'entendre, vous le voyez, et maintenant que vous voilà convaincue de cette nécessité que je vous implore, je retire la menace de mort que je vous ai faite tout à l'heure. Non, je ne veux pas vous tuer.

Votre vie est trop nécessaire à la mienne: car je vous aime, vous ne l'ignorez pas. Et voyez ce que peut un amour tel que le mien! Vous étes partie de chez moi hier soir, après avoir séduit celui de mes serviteurs que je croyais le plus fidèle, en commençant avec vous la folie qui est la preuve vivante des crimes de votre mère, assurée que pour jamais vous étiez à l'abri de mes poursuites. Savez-vous ce que vous avez fait, quel est le résultat de votre fuite? Vous avez vu ce que j'ai dû faire pour vous ramener. Vous voyez ce que j'ai dû faire pour vous retenir. Vous voyez ce que j'ai dû faire pour vous voir.

Il y eut un silence. Renée écoutait, avec un sourire dédaigneux sous lequel elle cachait son épouvante ses terreurs. Ce langage qui débordait son cœur. Bedleben la regardait avec attention. Puis il reprit :

—Je suis décidé à en finir avec une situation réellement pénible, pénible pour vous. Je vous ai gardée plusieurs semaines chez moi. Je pourrais, là, m'écouter que mes désirs. J'ai écouté vos supplications, chère mon quitté je vous ai respectée. Mais cette conviviale ne plus et je ne saurai pas d'où, je vous le déclare, deux avec choses ce que je veux obtenir, ce qu'une femme telle que vous ne peut donner qu'à mari.

Renée fit un geste de colère.

—Vous appellerez du secours? D'abord il est très possible qu'on ne vous entende pas.

Renée secoua la tête.

Soit! J'admets qu'on vienne. Alors, je m'enfuis. En sortant d'ici, je cours au télégraphe, j'expédie une dépêche au Havre, et dans une heure votre père peut être arrêté, sous la prévention de crimes prévus par le code pénal et entraînant la peine capitale.

Cette fois, Renée ne put dissimuler son angoisse.

—Croyez-vous que je ne sais pas jouer aussi bien que vous? demanda Bedleben avec flegme. Vous placer entre ces deux résolutions: ou me céder ou faire monter votre père sur l'échafaud, n'est-ce pas très habile?

—Cet infâme! murmura Renée. Si le ciel était juste, vous mourriez là, sur place.

—Ne croyez-vous pas au ciel?

—En effet, s'il était.....mais il n'est pas...

—Allons donc! s'écria Renée. Il l'est encore assez pour m'inspirer un moyen de salut.

—Lequel, je vous prie?

—Vous me croyez réduite à adopter l'un ou l'autre de deux partis également horribles, livrer mon père ou être à vous! Il en est un que vous avez oublié. J'affirme sur mon honneur, que je défends, monsieur, qu'au premier pas que vous faites de mon côté, je me tue!

Pour se tuer, il faut une arme.

Pour se tuer, il faut une arme.

(A continuer).

Compagnie d'Assurance

TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif.....$795,454 66

A. SIMER BADER, Président.
CH. ENGSTFELD, Vice-Président.
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	Simer Bader,
N. A. Baumgarten,	E. F. Del Bondio
Ch. Engstfeld,	E. Frank,
H. R. Gaspero,	Hy. Haller,
Sigmund Stern,	J. H. Kaller,
Louis Lombard,	Thos. Lillendahl,
O. H. Miller,	F. Rickert,
Frank Roberts,	Louis Sabatier,
W. S. Schmidt,	S. Solomon,
Isaac Schwabe,	Louis Symes,
J. H. Schwartz,	J. H. Wilkerson,
E. Wiltenkamp,	J. Keller.

8 sept—1m

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874:

Incendies.....	$80,802 38
Mer.....	37,602 14
Rivières.....	29,768 25
	$147,172 77
En plus, risques non expirés le 31 mars 1873.....	14,615 97
	$161,787 74
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874.....	13,745 00
	$148,042 74
Payé, pertes par l'incendie..	61,868 67
Payé, pertes sur mer.....	11,396 14
Payé, pertes sur les rivières	28,191 69
	99,175 29
Payé, réduction (rebate).....	28,997 34
Payé, réassurance.....	9,000 67
Payé, primes remboursées..	1,217 66
Payé, taxes.....	3,124 65
Payé, dépenses courantes....	1,820 51
Payé, loyer.....	2,047 50
Payé, dépenses salaires, etc	16,126 03
Payé, dividende.....	725 00
	164,209 81
En moins, profits et pertes et intérêt.....	22,627 68
	141,782 63
Bénéfice net.....	$6,860 10

ACTIF.

Effets à recevoir.....	$134,546 66
Meubles.....	4,382 66
Actions Harbor Boat.....	300 00
Bons de la ville.....	1,200 00
Effets en voie de recouvrement, nets.....	48,760 80
En caisse.....	136,266 94
	$325,376 65

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, par devant moi, ce avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 18 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré payable sur demande. Mardi—1m

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL.

Compagnie d'Assurance "Hope

DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874..... $100,382,06

Sur les risques d'incendie	80,098 88
Sur les risques maritimes	14,282 80
Sur les risques de rivières	4,126 88
	100,382 06

Pertes payées dans la même période savoir:

Sur les risques d'incendie	35,286 94
Sur les risques maritimes	6,626 07
Sur les risques de rivières	1,180 11
	43,321 72
Moins cent remis aux as	7,316 04
Taxes	7,320 77
Réassurances	4,705 49
Loyer	1,320 32
Primes retournées	1,921 88
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	16,099 66
	41,972 94
Réserves pour les risques non terminées au 30 avril 1874	218,666 44

Actif de la Compagnie:

Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville	68,000 00
Prêts sur gages	48,817 06
Effets pour primes à courir échéances	17,721 69
Actions de banque et autres actions	28,420 11
Biens fonciers	17,261 81
Primes en voie de perception	18,416 00
En banque	34,258 00
Total de l'actif	$264,896 66

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assurément et signé pardevant moi ce le mai 1874.

F. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
19 mai—1m No. 140, rue Gravier

La Compagnie d'Assurance

TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

ASSURE CONTRE

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.

Actions Des Taux du Tarif.

A. SIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSTFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Financière.

Primes reçues	$107,128 77
Pertes payées sur mer et rivières payées	34,287 69
Réassurances, réductions (rebates), dépenses, etc	19,000 00
	53,287 69
	53,841 1
Total de l'actif	$104,969 1

DÉCLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 10 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Kahn, Louis Sabatier
A. Simer Bader, Jos. Kaller, W. S. Schmidt
N. A. Baumgarten, Th. Lillendahl, R. Step
Ch. Engstfeld, E. F. Del Bondio, C. H. Miller
H. R. Gaspero, M. Stahn, S. L. Kaufin
Sigmund Stern, Chas. Engstfeld, H. Fabisch
Louis Lombard, M. Frank, F. Rickert
E. Wiltenkamp, H. R. Gaspero, F. Baker
J. H. Wilkerson 10 oct—1

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Ligne de la Compagnie Générale Transatlantique partent du quai de New-York, et le Havre, tous les mercredis.

Les nouveaux et magnifiques bâtiments de la ligne de Paris, Amérique, Champagne, Bourgogne, Normandie, Pereire, Lafayette, Washington, Fontenoy, Guadeloupe, Canada, Lafayette, Washington, Fontenoy, Guadeloupe, Canada, Lafayette, Washington, Fontenoy, Guadeloupe, Canada